

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2023/038

SEANCE DU 18 JUILLET 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	25

Date de la Convocation

11/07/23

Date d'affichage

25/07/23

Objet de la Délibération

Election d'un délégué suppléant au
Syndicat Intercommunal des Eaux des
Coteaux du Touch

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit juillet, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Médiathèque municipale, sous la présidence de M. Christophe Tountevich, Maire.

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, GARCIA, SUC, FIERLEJ, DAGUES-BIE, PADRA, AITA, RECH, MARC, PANAVILLE, LEROUX, DEGEILH, DOLAGBENU, DESCHAMPS, PERSYN

Absents : Mme MONFRAIX, M. CHONG KEE, M. SARICA, M. MEYER

M. EL HAMMOUMI procuration à M. PANAVILLE

Mme PEGUES procuration à Mme RECH

M. GOMES procuration à Mme PADRA

Mme EVEN procuration à Mme TRIAES

Mme DASSENOY procuration à M. SUC

Mme RANCHET procuration à Mme PERSYN

Mme SANDOVAL procuration à Mme DEGEILH

Mme VITRICE procuration à M. DOLAGBENU

Secrétaire : Mme TRIAES

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L5211-6, L 5211-7 et L 5212-7, au cours de sa séance du 30 juin 2020, le Conseil avait élu un délégué titulaire, M. Fabrice Meyer, et un délégué suppléant, Mme Nadine Fierlej, pour représenter la commune au Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch.

Monsieur le Maire explique que le 15 juin dernier, le Conseil communautaire du Grand Ouest Toulousain a désigné deux délégués auprès du SIECT : Mme Nadine FIERLEJ (titulaire) et Mme Jocelyne TRIAES (suppléante).

La Préfecture a signalé que Mme Nadine FIERLEJ ne pouvait pas être délégué pour les deux collectivités, en conséquence il a été décidé que la Commune de Fontenilles redélibère pour désigner un nouveau suppléant.

Monsieur le Maire lance un appel à candidatures.

Monsieur Philippe DAGUES-BIE propose sa candidature en tant que titulaire.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide que Monsieur Philippe DAGUES BIE est élu membre titulaire pour représenter la Commune de Fontenilles au sein de la Commune au Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch.

Le secrétaire de séance
Jocelyne TRIAES



Ainsi fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

M. le Maire,

Christophe Tountevich

